

Échos du Conseil général de la FMOQ du 12 décembre 2015

Le 12 décembre dernier, vos 15 délégués participaient à l'assemblée annuelle du conseil général de la FMOQ qui regroupe plus de 140 délégués.

Rapport du président, Dr Louis Godin

Le Dr Godin a présenté son rapport à l'intérieur duquel il a abordé les dossiers d'ordre politique et de négociation.

Il est tout d'abord revenu sur le contexte politico-social actuel. Comme on le sait, les médecins de famille font l'objet de nombreuses récriminations dans la population et tout particulièrement dans les médias. La Fédération ne ménage pas ses efforts et s'est mise à pied d'œuvre pour contrer toutes ces attaques qui bien évidemment nous affectent tous.

Par ailleurs, il a été mentionné qu'en février prochain une campagne médiatique visant à valoriser la pratique de la médecine familiale sera mise en onde dans les médias télévisuels. Plusieurs médecins de famille seront sous les feux des projecteurs pour parler de leur pratique au quotidien.

Le suivi de l'entente sur l'accessibilité a également été abordé. Bien que les médecins de famille aient inscrit un nombre considérable de patients au cours des derniers mois, le Dr Godin nous invite à ne pas baisser les bras et à continuer de contribuer pour atteindre nos objectifs.

La cible de 71 % d'inscription au 31 décembre sera manquée de peu, d'où l'importance de poursuivre notre implication en attendant que de nouvelles ressources s'ajoutent en première ligne, notamment avec les modifications apportées aux AMP et l'arrivée des nouveaux facturants en plus grand nombre.

Le Dr Godin a également annoncé qu'une entente de principe sur la gestion des PREM et des PEM a été conclue. Le MSSS et la FMOQ ont pour objectif commun qu'un plus grand nombre de médecins de famille s'impliquent en première ligne pour le suivi des patients.

Cette nouvelle entente devrait nous permettre de l'atteindre sans pour autant pénaliser les médecins qui sont déjà en pratique en 2^e ligne et sans mesures coercitives pour les nouveaux facturants.

Elle prévoit cependant un resserrement dans la gestion des effectifs médicaux en établissement et une meilleure distribution des effectifs en première ligne dans les différents réseaux de locaux de service.

Nouveautés

Développement professionnel continu

Le Dr Claude Guimond nous a informés des nouveautés. La webdiffusion des congrès de la FMOQ sera disponible. Il s'agit là d'un développement majeur qui plus est, s'avérera fort intéressant pour les médecins en région qui pourront désormais suivre ces formations à distance.

Pour ce qui est des formations en ligne sur le site Caducée de la FMOQ, des assouplissements sont proposés pour les rendre disponibles aux groupes.

La FMOQ veut par ces mesures répondre aux besoins de ses membres dans leurs différents milieux de pratique.

Autres dossiers

Les Drs Serge Dulude et Michel Desrosiers, respectivement directeurs à la planification-régionalisation et aux affaires professionnelles à la FMOQ, nous ont entretenu de différents dossiers touchants la pratique plus particulièrement en ce qui a trait aux GMF et à la rémunération mixte.

Cotisation syndicale 2015-2016

Une résolution du conseil général a été adoptée afin de majorer la cotisation syndicale.

Bien que la santé financière de votre fédération soit bonne, il est plus que jamais important qu'elle puisse compter sur des ressources humaines suffisantes pour assurer sa mission de bien nous défendre.

La cotisation syndicale passera donc à 1893 \$. Elle inclut la cotisation supplémentaire de 100 \$ pour notre association au grand défi Pierre Lavoie.